



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2015 – 14 du 23 juin 2015

Objet : Vote de la décision modificative n°1 du Budget Principal de l'exercice 2015

L'an deux mille quinze, le 23 juin, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 16 juin 2015.

Etaient présents :Membres élus des Collectivités :**Conseillers Départementaux :** Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public, Jean-Pierre Muller**Maire de la Commune de La Roche-Guyon :** Christine Forge**Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :** Dominique Herpin-PoulenatReprésentants de l'Etat : **Préfet du Val d'Oise :** Yannick BlancPersonnalités qualifiées :**Propriétaire :** Guy-Antoine de La Rochefoucauld**Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental :** Frédéric Frank, Annick Aubert, Bernard ToublancReprésentants du personnel : Laure Hermand, titulaire, Hassen Ben Mahmoud, titulaireAbsents excusés ayant donné un pouvoir :Membres élus des Collectivités :**Conseillers Départementaux :** Gérard Seimille, Alexandre Pueyo, Jeanne Docteur, Sophie BorgeonPersonnalités qualifiées :**Personnalité qualifiée nommée par l'Etat :** Jean-Baptiste Bellon**Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire :** Yolaine de La Rochefoucauld**Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon :** Jean-Charles Pinchon

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 18

Absents excusés :Représentants de l'Etat : **DRAC :** Véronique Chatenay-DoltoEtaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Val d'Oise
- Dolores Fourrez, Direction de l'Action culturelle du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Directrice Adjointe de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Emmanuelle Evrard, EPCC du Château de La Roche-Guyon, invitée
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 29 JUIN 2015

ARRIVÉE

CONSIDERANT,

Les ajustements apportés au budget 2015 uniquement en section d'exploitation :

➤ En dépenses :

- Au chapitre 012, une augmentation de l'ordre de 40.500€ prenant en considération :
 - L'application du nouvel accord d'entreprise seulement à compter du 1^{er} mai 2015
 - Le paiement d'heures supplémentaires fin avril 2015 afin d'apurer la situation avant la mise en œuvre de l'accord d'entreprise
 - Les remplacements rendus nécessaires par les absences pour Congé Individuel de Formation et les arrêts maladie
- Au chapitre 67, l'intégration d'une charge exceptionnelle d'un montant de 13.000€ pour faire face à un redressement faisant suite à un contrôle URSSAF

➤ En recettes :

- Au chapitre 70, l'ajustement des recettes propres :
 - au compte 706, une augmentation de 6% par rapport à 2014, s'appuyant sur les résultats à fin mai 2015
 - au compte 7084, en intégrant les frais de personnel déjà facturés aux clients de prestations commerciales
- Au chapitre 013, l'augmentation des remboursements sur rémunérations du personnel liés aux arrêts maladie et à un congé individuel de formation
- Au chapitre 75, l'augmentation des remboursements de formations (corrélée à une hausse équivalente en dépenses) et un remboursement reçu de l'assurance sur des réparations automobiles
- Au chapitre 77,
 - un ajustement à la baisse des recettes de mécénat
 - une prévision de régularisation d'un trop versé de taxe sur salaires de l'ordre du 24.500€
 - une révision à la baisse des subventions exceptionnelles de la DRAC Ile de France pour les résidences théâtrale et musicale et de soutien à l'exposition *Etre et Paraître*

Que le résultat prévisionnel de l'exercice est équilibré.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve la décision modificative n°1 du budget principal 2015.

Abstentions : 0
Votes contre : 0
Votes pour : 18

PREFECTURE DU VAL D'OISE
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 29 JUIN 2015

ARRIVÉE

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Président de l'E.P.C.C.

Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le